



Greffe  
municipal

Commune d'Oron  
Grand-Rue 6  
1607 Palézieux-Village  
T 021 908 04 15  
F 021 908 06 77

## Extrait des décisions de la Municipalité - n° 46

Séance du 5 décembre 2018 - ouverte à 8 h. - levée à 11 h.

Présidence :	M. Ph. Modoux, Syndic
Secrétaire :	M. J.D. Graz, Secrétaire municipal
Municipalité présente :	M. Ph. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard-Martignier, MM. C. Bays, F. Isoz, T. Menétrey et D. Sonnay, Municipaux

### **Noël villageois - Prise en charge des frais**

La Municipalité décide d'informer les organisateurs des divers Noëls villageois qu'à partir de 2019, elle a unifié la pratique de prise en charge des frais pour tous les organisateurs et qu'elle ne financera plus les tous ménages, mais offrira les cornets et le vin nécessaire. Pour l'organisation des fenêtrages de Noël, elle renonce également à financer les envois tous ménages.

### **Naturalisations - Préavis de bourgeoisie**

Sous réserve de la décision cantonale, la Municipalité décide d'accorder la bourgeoisie à une habitante de Palézieux.

### **Palézieux - PPE Oron - Streetbox 12-13-18-19-25-26 – Changement d'affectation et transformations intérieures - Parcelle RF n° 387**

La Municipalité décide de dispenser d'enquête publique et de transmettre le dossier à la CAMAC.

### **Oron-la-Ville - Fractionnement - Parcelle RF n° 11528**

Sous réserve d'une vérification concernant le nombre de places de parc, la Municipalité préavise favorablement au morcellement de la parcelle RF n° 11528.

### **Oron-le-Châtel - Favre Claude-Alain - Panneaux solaires – Parcelle RF n°13089**

Municipalité prend note du courrier du Service du développement territorial (SDT), l'informant que le projet peut être dispensé d'autorisation, et décide d'y donner suite.

### **Palézieux - Morcellement - Parcelle RF n° 460**

La Municipalité prend note de l'avis de fractionnement de la parcelle RF n° 460 et décide de préaviser favorablement.

### **Plan directeur communal et PGA d'Oron – Adjudication**

Tenant compte du recours déposé à la CDAP, la Municipalité décide de demander une prolongation de délai au 20 janvier 2019 pour déposer son dossier.

### **Châtillens - Rte des Tavernes - Stationnement d'un bus – Dépôt d'huile**

La Municipalité décide d'intervenir auprès du détenteur du véhicule qui stationne fréquemment sur la place de parc pour lui signaler que ce dernier perd de l'huile.



### **Oron-le-Châtel - Crausaz Alain - Installation d'un Portakabin – Parcelle RF n° 13108**

La Municipalité décide d'autoriser M. Crausaz à installer un Portakabin.

### **Ecoteaux - Morsures de chien sur des moutons**

La Municipalité prend note d'une demande d'installation de panneaux pour que les chiens soient tenus en laisse vers les parcelles RF n° 6017 et 6023 et décide de s'en tenir aux dispositions du règlement communal de police, laissant le cas échéant au requérant le soin de poser lui-même des panneaux.

### **Palézieux - Rue de la Bougne 8 - Parcages illicites**

La Municipalité prend note des dénonciations pour parcages illicites, et décide de délivrer les ordonnances pénales y relatives.

### **Police cantonale vaudoise - Rapport de dénonciation**

La Municipalité prend note du rapport de dénonciation de la Gendarmerie concernant un habitant d'Oron-la-Ville pour troubles de la tranquillité publique et décide de lui infliger une ordonnance pénale de **CHF 200.--** + frais.

### **ORPC - Rapport annuel**

La Municipalité décide d'offrir l'apéritif du Rapport annuel de l'ORPC.

### **De Oliveira Gonçalves Marta Alexandra, Oron-la-Ville - Accueil familial de jour - Demande d'autorisation**

La Municipalité décide de délivrer une autorisation provisoire de 18 mois pour la garde de 4 enfants de 0 à 12 ans.

### **Transports scolaires – Sanction**

Malgré un récent avertissement, la Municipalité décide d'exclure un élève des transports publics qui a récidivé avec une nouvelle bagarre.

### **Distributeurs d'eau romands (DER)**

La Municipalité décide de déléguer M. Isoz, Municipal, à la journée technique 2019 des distributeurs d'eau romands, le mercredi 30 janvier 2019 à Yverdon-les-Bains.

### **Oron-la-Ville - Route du Flon - Parcelle RF n° 11085 - Collecteur EC et chambre d'écoulement**

La Municipalité décide d'adjuger à l'entreprise Marcel Delessert SA, les travaux de pose d'un collecteur d'eau pluviale et le remplacement d'une chambre d'écoulement, sur la parcelle RF n° 11085.

### **Théâtre du Jorat - Saison 2019**

La Municipalité décide de renouveler son soutien au Théâtre en souscrivant quatre abonnements.

### **Vuibroye - Grenier**

La Municipalité décide de mandater le bureau Gemetris SA pour préparer le dossier d'enquête publique pour la reconstruction d'un ancien grenier à Vuibroye.







### **FVJC - 100ème anniversaire - Demande de barrières vauban**

La Municipalité décide de mettre une trentaine de barrière vauban à la disposition des organisateurs du 3 au 21 juillet 2019.

### **La Forestière - Informations**

La Municipalité décide de déléguer M. Daniel Sonnay, Municipal, à la 2ème Rencontres Woodrise du samedi 2 février 2019 à Genève.

### **Oron-la-Ville - Route de Lausanne**

La Municipalité décide de préavis négativement sur le projet d'une modification de l'accès routier au Brico par la Route de Lausanne.

### **Ecoteaux - Route de l'Epenaz - Limitation trafic**

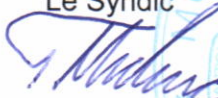
Afin d'éviter le transit de véhicules guidés par leur GPS, la Municipalité décide d'étudier la possibilité de limiter le trafic sur la Route de l'Epenaz aux seuls riverains.

### **Moret Machines agricoles - Invitation**

La Municipalité décide de déléguer M. Daniel Sonnay, Municipal, au 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'entreprise Moret Machines agricoles.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

  
Philippe Modoux

Le Secrétaire

  
Jean-Daniel Graz

